

UNCTAD/LDC/Misc.53  
15 décembre 2000

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement  
Première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système  
de transport en transit de la République démocratique populaire lao  
Vientiane, 14 et 15 décembre 2000

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF  
SPÉCIAL SUR LE SYSTÈME DE TRANSPORT EN TRANSIT DE  
LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO**

GE.01-51373 (F)

## TABLE DES MATIÈRES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>
Introduction .....	1 - 2
I. Ouverture de la réunion.....	3 - 11
II. Examen du système de transport en transit de la RDP lao.....	12 - 21
III. Questions d'organisation.....	22 - 25

### Annexes

- I. Plan d'action de Vientiane pour l'amélioration du système de transport en transit de la République démocratique populaire lao
- II. Motion de remerciements
- III. Liste des participants
- IV. Documents

## INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 54/199, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est félicitée des efforts déployés par le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en collaboration avec des pays et organismes donateurs, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les commissions régionales et les institutions sous-régionales compétentes, pour organiser des groupes consultatifs spéciaux chargés de déterminer les domaines prioritaires d'action aux niveaux national et sous-régional et d'élaborer des programmes d'action.

2. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao lui ayant demandé d'organiser une réunion consultative spéciale sur le système de transport en transit du pays, le secrétariat de la CNUCED a tenu des consultations avec le PNUD, lequel a accepté de contribuer financièrement à la préparation de cette réunion. La première réunion du Groupe consultatif spécial a eu lieu à Vientiane (République démocratique populaire lao), les 14 et 15 décembre 2000.

### Chapitre I

#### OUVERTURE DE LA RÉUNION

3. Dans sa déclaration liminaire, **M. Somsavat Lengsavad, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao**, a chaleureusement accueilli tous les participants à la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la République démocratique populaire lao et leur a souhaité un agréable séjour à Vientiane ainsi que des discussions fructueuses.

4. Seuls, les pays en développement sans littoral n'étaient pas en mesure de surmonter les formidables difficultés auxquelles ils étaient confrontés, situation dont la communauté internationale avait pris pleinement conscience. Mais les mesures adoptées pour améliorer leur situation de pays n'ayant pas d'accès à la mer n'avaient eu que des effets limités. Les besoins et les problèmes des pays en développement sans littoral avaient été mis en lumière à la première réunion ministérielle annuelle de ces pays, tenue à New York le 18 septembre 2000, au cours de la session du Millénaire de l'Assemblée générale. Les participants à cette réunion ministérielle, que M. Somsavat Lengsavad avait eu l'honneur de présider, avaient demandé à la communauté internationale d'accroître son soutien et son assistance pour atténuer les conséquences négatives du handicap géographique dont souffraient les pays en développement sans littoral. M. Somsavat Lengsavad a souligné à cet égard l'importance d'une application effective du Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit entre pays en développement sans littoral et de transit et la communauté des donateurs.

5. La présente réunion avait pour objectif d'identifier les problèmes de transport en transit en RDP lao et de proposer des solutions concrètes. Outre les mesures et initiatives de politique générale qu'elle pourrait adopter au bénéfice de la RDP lao, la réunion devrait apporter une importante contribution à la cinquième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement, prévue à New York en juillet 2001, ainsi qu'à la mise en œuvre de la résolution 54/199 de l'Assemblée générale,

relative à des mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral. Elle devrait aussi servir de test pour la coopération entre pays en développement sans littoral et de transit, dans la perspective de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, prévue à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001.

6. **La représentante du PNUD** s'est félicitée de la convocation de la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la République démocratique populaire lao et a remercié la CNUCED du rôle qu'elle avait joué dans la préparation de cette réunion. L'absence d'accès terrestre à la mer, aggravée par l'éloignement et l'isolement des marchés mondiaux et des coûts et risques de transit prohibitifs, entravait gravement les efforts de développement socioéconomique des pays sans littoral.

7. Évoquant les facteurs auxquels était imputable le niveau élevé des coûts de transit, tels que des infrastructures inadéquates, et notant que beaucoup de pays voisins de transit étaient eux-mêmes des pays en développement ne disposant pas de ressources financières suffisantes pour développer leurs infrastructures, la représentante a rappelé aux participants le paragraphe 8 de la résolution 54/199 de l'Assemblée générale, où celle-ci invitait les pays donateurs, le Programme des Nations Unies pour le développement et les institutions financières multilatérales à apporter aux pays en développement sans littoral une assistance financière et technique appropriée sous la forme de dons ou de prêts à des conditions de faveur pour la construction, l'entretien ou l'amélioration de leurs installations de transport, de stockage et de transit, ainsi que pour la promotion de projets et programmes sous-régionaux, régionaux et interrégionaux.

8. La présente réunion revêtait une importance stratégique pour la sous-région. Un système de transit amélioré non seulement réduirait les coûts de transport de la RDP lao, mais permettrait aussi au pays de jouer un plus grand rôle en tant que pays de transit pour ses voisins. Il fallait espérer que la réunion adopterait un plan d'action qui répondrait aux besoins et aux problèmes de la RDP lao et de ses pays voisins de transit. L'amélioration des systèmes de transit contribuerait aussi beaucoup à stimuler la coopération commerciale et économique sous-régionale.

9. **Le représentant de la CNUCED** a félicité le Gouvernement de la RDP lao pour la tenue de la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit du pays et a remercié le PNUD de son appui financier et logistique, qui avait été essentiel pour la bonne organisation de la réunion. Les problèmes des pays sans littoral devaient être appréhendés dans le contexte de l'intensification des pressions commerciales concurrentielles. L'accroissement de la concurrence sur les principaux marchés obligeait les entreprises à s'adapter à des systèmes de production et de gestion en juste à temps, et le succès commercial de toute industrie exportatrice dépendait de plus en plus de la capacité des entreprises de donner satisfaction aux consommateurs en termes de livraison rapide, fiable et flexible des marchandises. L'absence d'accès terrestre à la mer, aggravée par l'éloignement et l'isolement des marchés mondiaux, désavantageait les pays sans littoral. Des coûts d'importation élevés gonflaient les prix à la consommation des biens importés, et les coûts de transport des exportations rendaient celles-ci moins compétitives sur les marchés extérieurs.

10. Les statistiques de la balance des paiements donnaient une idée des incidences des coûts de transit dans les pays en développement sans littoral en montrant la part du coût du fret dans les valeurs coût, assurance et fret (c.a.f.). En 1998, le coût de ce fret avait représenté à peu près 4 % des valeurs c.a.f. à l'importation dans les pays développés, et 7,2 % des mêmes valeurs dans les

pays en développement, alors que la moyenne pour les pays sans littoral était de 14,7 %. Sur les marchés d'exportation, les pays en développement sans littoral avaient consacré en 1998 17,7 % environ de leurs recettes à la rétribution des services de transport, alors que la moyenne pour l'ensemble des pays en développement était de 8,7 %.

11. Le Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et la communauté des donateurs, adopté par l'Assemblée générale en 1995, constituait l'accord triangulaire le plus complet et le plus intégré entre les pays sans littoral, les pays de transit et leurs partenaires de développement. Il traitait de questions fondamentales concernant la politique de transport en transit et fournissait des orientations pour l'amélioration des systèmes de transport en transit. La CNUCED notait avec satisfaction que la coopération bilatérale et régionale entre la RDP lao et ses voisins de transit s'était sensiblement renforcée. Des initiatives avaient été prises au niveau bilatéral, ainsi que dans le cadre d'organisations régionales telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et la Banque asiatique de développement. La sous-région avait également reçu un appui financier et technique de la part de pays donateurs bilatéraux et d'organismes de financement et de développement. La présente réunion devrait adopter des mesures et des initiatives pour l'amélioration du système de transport en transit de la RDP lao; elle devrait s'appuyer sur ce qui avait déjà été fait dans le cadre d'initiatives bilatérales et multilatérales, dont celles de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et de l'ANASE, et l'initiative pour la sous-région du bassin du Mékong.

## Chapitre II

### EXAMEN DU SYSTÈME DE TRANSPORT EN TRANSIT DE LA RDP LAO

12. Pour l'examen de la question de fond de son ordre du jour, la réunion était saisie d'une note thématique établie par des consultants de la CNUCED, intitulée «Transit transport systems of the Lao PDR» (UNCTAD/LDC/Misc.55).

13. Dans ses observations liminaires, le **Président** a proposé que la réunion se concentre sur deux objectifs liés, à savoir: a) l'examen de l'actuel système de transport en transit de la RDP lao, y compris les problèmes auxquels étaient confrontés le pays et ses voisins de transit, et b) l'élaboration des éléments d'un futur programme d'action, qui servirait aussi de contribution à la cinquième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement, prévue en juillet 2001, conformément à la résolution 54/199 de l'Assemblée générale.

14. **M. Khammoune Bouaphanh**, consultant national, a présenté la note thématique sur le système de transport en transit de la RDP lao. Les problèmes relatifs au transport en transit y étaient analysés, s'agissant en particulier de questions concernant le commerce extérieur de la RDP lao et de questions ayant trait au transport en transit, dont les infrastructures routières et ferroviaires, la navigation sur le Mékong, le développement aéroportuaire, les services de transport aérien, les ports maritimes et les couloirs de transit, ainsi que les contraintes découlant d'obstacles non matériels, tels que la lourdeur des procédures et de la documentation douanières, notamment au passage des frontières, outre les questions relatives à l'application des accords bilatéraux et régionaux de transit et la nécessité d'avoir accès aux instruments juridiques

internationaux. Y étaient également abordés différents aspects des besoins en matière d'assistance technique et financière, et présentées des propositions sur les mesures à envisager.

15. Cette présentation a été suivie d'un débat animé sur un large éventail de questions concernant, notamment, les objectifs de la politique de transport en transit, le développement des infrastructures de transit, l'entretien des routes, la réglementation et les procédures publiques, l'efficacité opérationnelle et les besoins en assistance extérieure. Les représentants des pays et organisations ci-après ont fait des déclarations: Suède, Viet Nam, Japon, Allemagne, RDP lao, Banque mondiale, France, Thaïlande, Commission du Mékong, Australie, Banque asiatique de développement, République populaire de Chine, Myanmar, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et CNUCED.

16. Concernant les objectifs de la politique de transport en transit, les participants ont souligné la nécessité de renforcer les actuels accords bilatéraux de transit et d'avoir accès aux conventions internationales en matière de transit. Dans ce contexte, ils ont insisté sur la compatibilité nécessaire entre accords régionaux et accords bilatéraux. En outre, ils ont examiné diverses questions institutionnelles et évoqué l'importance de mécanismes de suivi de l'application des accords et arrangements de transport en transit. Pour ce qui était de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, il fallait promouvoir un environnement plus commercial pour les opérations de transport en transit; ouvrir le secteur du transport routier à la concurrence a été considéré comme un important objectif.

17. Concernant les projets et programmes pour l'amélioration des infrastructures de transport en transit, il était absolument nécessaire de fixer des priorités claires. De nombreux participants ont souligné l'importance de l'entretien des routes et, dans ce contexte, la nécessité de créer des fonds routiers; plusieurs pays donateurs et organisations internationales ont déclaré qu'ils étaient disposés à contribuer au financement de tels fonds. Tout en reconnaissant l'importance de l'entretien des routes, d'autres participants ont dit que les infrastructures actuelles en RDP lao et dans certains pays voisins de transit laissaient à désirer et que de nouveaux investissements restaient nécessaires. Les participants ont examiné des questions relatives à la navigation sur le Mékong. Concernant l'amélioration de la gestion et de l'efficacité opérationnelle du transport en transit, il est clairement ressorti des discussions qu'une action davantage concertée était nécessaire pour surmonter une multitude d'obstacles non matériels en simplifiant et en harmonisant les procédures douanières ainsi que la documentation et les procédures administratives. La réunion a pris note des initiatives en cours à cet égard et a souligné la nécessité d'une application effective des mesures convenues.

18. Les participants ont enfin estimé que l'application effective des accords exigeait des arrangements institutionnels appropriés aux niveaux national et régional ainsi qu'un soutien financier et technique de la communauté internationale.

#### Décision de la réunion

19. À la séance plénière de clôture, le 15 décembre 2000, les participants ont adopté le Plan d'action de Vientiane (voir l'annexe 1).

## Déclarations de clôture

20. **S. E. M. Phao Bounapol, Ministre des communications, des transports, de la poste et de la construction de la République démocratique populaire lao**, a vivement remercié, au nom de son gouvernement, tous les participants à la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la RDP lao. Il a dit que le principal résultat de la réunion était l'adoption du Plan d'action de Vientiane, qui indiquait des domaines prioritaires d'action aux niveaux national, sous-régional et international en vue d'améliorer le transport en transit. L'application effective de ce plan d'action exigeait des efforts concertés, la coopération et le soutien de tous les pays voisins de transit de la RDP lao. Il a lancé un appel aux pays donateurs et aux organisations internationales pour qu'ils aident à la mise en œuvre du Plan d'action de Vientiane, qui serait très utile à la sous-région et plus particulièrement à la RDP lao dans le domaine du transport en transit.

21. Le **Président** a loué l'esprit dans lequel les discussions s'étaient déroulées. Le résultat de la réunion était important non seulement d'un point de vue pratique, comme en témoignait le Plan d'action de Vientiane, mais aussi d'un point de vue conceptuel. Les pays en développement sans littoral n'étaient pas nécessairement condamnés à rester les partenaires pauvres et faibles de la coopération et pouvaient, dans des conditions plus favorables, jouer un rôle important dans le commerce et le développement aux niveaux régional et sous-régional. En conclusion, le Président a remercié le secrétariat de la CNUCED et le PNUD de leur soutien technique et financier.

## Chapitre III

### QUESTIONS D'ORGANISATION

#### A. Ouverture de la réunion

22. La réunion a été ouverte par le représentant de la CNUCED. S. E. M. Somsavat Lengsavad, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères de la RDP lao, a fait une déclaration liminaire. Les représentants du PNUD et de la CNUCED ont également fait des déclarations (voir le chapitre I plus haut).

#### B. Élection du bureau (Point 1 de l'ordre du jour)

23. À sa première séance, le 14 décembre 2000, la réunion a élu le bureau ci-après:

Président:	S. E. M. Alounkeo Kittikhoun (RDP lao)
Vice-Président:	M. Silpachai Jarukasemratana (Thaïlande)
Rapporteur:	M. Nguyen Viet Kien (Viet Nam)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux  
(Point 2 de l'ordre du jour)

24. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document UNCTAD/LDC/Misc.54, qui se lisait comme suit:

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Système de transport en transit de la République démocratique populaire lao
4. Questions diverses
5. Adoption du rapport de la réunion

D. Adoption du rapport de la réunion  
(Point 5 de l'ordre du jour)

25. À sa séance plénière de clôture, le 15 décembre 2000, les participants ont adopté le rapport de la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la République démocratique populaire lao. Ils ont en outre adopté le Plan d'action de Vientiane (voir l'annexe I), ainsi qu'une motion de remerciements adressée au Gouvernement et au peuple de la République démocratique populaire lao pour leur accueil, ainsi qu'au PNUD pour son soutien financier (voir l'annexe II).

Annexe I

**PLAN D'ACTION DE VIENTIANE POUR L'AMÉLIORATION  
DU SYSTÈME DE TRANSPORT EN TRANSIT  
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO**

## **Introduction**

1. Nous, représentants des Gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, du Cambodge, du Canada, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Japon, du Myanmar, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de la Suède, de la Thaïlande et du Viet Nam, ainsi que de la Banque asiatique de développement, de la Banque mondiale, de la Commission du Mékong, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Fonds de l'équipement des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Union européenne, qui avons participé à la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la République démocratique populaire lao, souhaitons réitérer que l'absence d'accès terrestre à la mer, aggravée par l'éloignement et l'isolement des marchés mondiaux, des coûts de transit prohibitifs et les risques associés, entrave gravement les efforts de développement socioéconomiques des pays en développement sans littoral. En tant que nations en développement handicapées par leur situation géographique, les pays en développement sans littoral sont dans une position doublement défavorable pour participer à la mondialisation de l'économie et au commerce international.

2. Nous notons qu'en dépit des efforts déployés aux niveaux national et international pour surmonter ces problèmes particuliers, les pays en développement sans littoral continuent d'être confrontés à des difficultés formidables. C'est dans ce contexte que la communauté internationale a soutenu une approche novatrice en vue de promouvoir une coopération plus efficace entre les pays en développement sans littoral et les pays voisins de transit, ainsi que d'encourager les donateurs à jouer un rôle d'appui plus actif. Le Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et la communauté des donateurs recommande l'organisation de réunions sous-régionales de groupes consultatifs afin de déterminer des domaines prioritaires en vue de l'adoption d'un plan d'action.

3. Nous avons passé en revue le système de transport en transit de la RDP lao et évalué les problèmes actuellement rencontrés. Nous avons identifié des domaines prioritaires pour les mesures à prendre aux niveaux national, sous-régional et international, à court terme et à long terme, comme indiqué ci-après:

### **I. POLITIQUE DE TRANSPORT EN TRANSIT**

4. Soucieux de la réalisation des objectifs fondamentaux de la politique de transport en transit que les pays de la sous-région ont poursuivis et qu'ils sont déterminés à continuer de soutenir, nous avons recommandé que tout soit fait pour mettre en œuvre une politique qui soit favorable à la poursuite du développement du commerce de transit dans la sous-région:

- i) Renforcement et amélioration du cadre juridique régissant les opérations de transport en transit. À cet égard, il existe un certain nombre d'accords bilatéraux et régionaux, en particulier les suivants:

Accord relatif au transport routier international entre le Gouvernement de la République populaire de Chine et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, en date du 3 décembre 1993;

Accord sur le transport routier entre le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, en date du 24 février 1996;

Accord relatif au transport routier entre le Gouvernement du Royaume du Cambodge et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, en date du 21 octobre 1999;

Accord trilatéral pour la facilitation du transport international de marchandises et de passagers entre la RDP lao, la Thaïlande et le Viet Nam, signé en 1999;

Accord relatif à la navigation commerciale sur le Mékong-Lancang entre les Gouvernements de la République populaire de Chine, de la République démocratique populaire lao, de l'Union du Myanmar et du Royaume de Thaïlande, signé le 20 avril 2000;

Accord relatif au transport routier entre le Gouvernement du Royaume de Thaïlande et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, en date du 5 mars 1999 (remplaçant l'Accord de transit de 1978);

Accord-cadre de l'ANASE sur la facilitation du transit de marchandises;

Accord du 18 janvier 2000 entre le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, portant modification de certains des articles de l'Accord relatif au transit de marchandises, signé le 23 avril 1994;

Accord entre le Gouvernement du Royaume de Thaïlande et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao sur la coopération en matière de trafic ferroviaire, signé le 4 avril 1997.

Toutefois, l'application de certains de ces accords est lente ou inefficace. Il est important qu'ils soient appliqués pleinement et effectivement. Il est instamment demandé aux parties contractantes de réexaminer, le cas échéant, les accords en vue de les rendre plus efficaces. À cet égard, il est demandé à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) d'apporter l'assistance nécessaire aux pays intéressés.

- ii) Promotion de l'adhésion aux conventions et accords internationaux relatifs au commerce de transit et au transport en transit, qui serviront à renforcer l'engagement des pays de la sous-région d'intensifier la coopération internationale dans ces domaines importants. Les pays sont invités à envisager d'adhérer aux conventions internationales en matière de commerce et de transit recommandées par la CESAP dans sa résolution 48/11<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Convention sur la circulation routière, de 1968; Convention sur la signalisation routière, de 1968; Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR), de 1975; Convention douanière relative à l'importation temporaire des véhicules routiers commerciaux, de 1956; Convention douanière relative aux conteneurs, de 1972; Convention relative au contrat de transport international de

- iii) Développement et amélioration des mécanismes institutionnels aux niveaux national, bilatéral et sous-régional pour le suivi de la mise en œuvre des arrangements et accords relatifs au transit. Les mécanismes existants devraient être pleinement exploités. Les gouvernements intéressés devraient pouvoir prendre des mesures pour en améliorer l'efficacité et l'efficacé.
- iv) Les organismes publics de transport en transit devraient bénéficier d'une plus large autonomie afin de pouvoir fonctionner dans des conditions commerciales, compte tenu des caractéristiques du développement de l'économie de chaque pays.
- v) Promotion de structures de production et d'échanges commerciaux qui contribuent à l'expansion du commerce sous-régional au profit des pays de la sous-région. Par l'exploitation du potentiel commercial régional, la RDP lao réduira sa forte dépendance à l'égard des marchés extérieurs et sera ainsi moins pénalisée par les coûts transit.
- vi) Les gouvernements devraient adopter une politique de libéralisation des services de transit routier en encourageant la concurrence dans l'industrie de la logistique du transport routier en transit, y compris en passant des contrats de concession avec des entités du secteur privé. À cet égard, le secteur lao du transport en transit et plus particulièrement les entreprises privées doivent recevoir davantage d'assistance et de soutien pour leurs services de transit et en améliorer la compétitivité, ce qui leur permettrait de moderniser leurs équipements dans des conditions compétitives.

## **II. DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN TRANSIT**

5. Nous avons noté qu'il fallait d'urgence améliorer les infrastructures de transport en transit de la RDP lao. Des mesures seront particulièrement recommandées dans les domaines suivants, présentés sans ordre de priorité particulier:

- i) Construction des liaisons ferroviaires nécessaires pour raccorder le réseau ferroviaire lao à celui des pays voisins de transit, en particulier la Thaïlande. Dans ces conditions, les participants lancent un appel aux organisations internationales compétentes et aux pays donateurs pour qu'ils étudient la possibilité de financer les projets suivants:
  - a) Liaison Nongkai-Vientiane, pour raccordement au réseau ferroviaire thaïlandais;
  - b) Liaison Vientiane-Thakhaek-Muya, pour raccordement au réseau ferroviaire vietnamien.
- ii) Aménagement de couloirs de transport où tous les modes de communication et de transport de surface entre les ports maritimes et les destinations intérieures seraient modernisés,

---

marchandises par route (CMR), de 1956; et Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, de 1982.

harmonisés et intégrés pour constituer un système efficace de transport international de marchandises. Il conviendrait à cet égard de promouvoir des arrangements de transport multimodal. Les pays donateurs et les organismes internationaux de financement et de développement compétents sont invités à envisager le financement des projets suivants:

- a) Couloir économique septentrional (Route 3 – Botene-Luang Namtha-Bokeo);
  - b) Couloir économique méridional (Routes 18A et 18B);
  - c) Couloir Nord-Sud (le long de la Route 13, pour relier la Chine au Cambodge);
  - d) Couloir central (le long de la Route 12, pour relier le nord-est de la Thaïlande aux ports maritimes des provinces centrales du Viet Nam);
  - e) Création de ports secs à Vientiane et à Savannakhet.
- iii) L'entretien et la modernisation de l'actuel réseau routier sont des problèmes de plus en plus importants pour la RDP lao, qui fournit des services de transit à ses voisins. À cet égard, une forte mobilisation de ressources est nécessaire dans le cadre de projets de développement routier, d'un fonds pour le développement routier et de redevances d'usager.

### **III. AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DE L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE**

6. Nous avons pris note du fait que les systèmes de transport en transit de la sous-région continuent de subir les contraintes de tout un ensemble d'obstacles non matériels, qui doivent retenir une attention prioritaire. Il est recommandé que les contraintes identifiées à l'occasion de la présente réunion fassent rapidement l'objet de mesures correctives, en tenant compte des délais d'achèvement de la construction en cours d'infrastructures matérielles telles que le couloir Est-Ouest. Les initiatives dans ce domaine pourraient être les suivantes:

- i) Les autorités compétentes des pays intéressés devraient tenir des consultations sur les moyens d'accorder des droits de transit préférentiels pour les marchandises transitant sur leur territoire, quels que soient les moyens de transport utilisés, en tenant compte des problèmes et des difficultés spécifiques à la situation de pays sans littoral de la RDP lao. Ces droits de transit devraient être rendus publics et être mis à la disposition de toutes les parties intéressées.
- ii) Il conviendrait de simplifier, normaliser et harmoniser, conformément aux normes internationales, les documents et procédures administratifs et de transit douanier. Il faudrait envisager sérieusement à cet égard d'adopter des documents communs de transport et de douane et un système moderne d'échange de données informatisé fondé sur les normes EDIFACT (échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport).
- iii) Les services compétents des pays intéressés devraient tenir des consultations sur la simplification et l'harmonisation des redevances de transit.

- iv) Les marchandises en transit ne devraient être frappées d'aucune taxe.
- v) Il conviendrait de simplifier et d'harmoniser les contrôles aux frontières en matière de transport de marchandises.
- vi) Les pays de la sous-région devraient envisager d'adopter des systèmes modernes, compatibles et informatisés de localisation du matériel ferroviaire, tels que le Système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM).
- vii) Les pays de la sous-région devraient envisager d'adopter des systèmes d'information douanière tels que le Système douanier automatisé (SYDONIA) en vue de moderniser et d'améliorer l'administration douanière et le système de recouvrement des taxes douanières, le cas échéant.
- viii) Pour accroître la protection des marchandises en transit, il est recommandé aux gouvernements intéressés de prendre des mesures pratiques pour développer et adopter des mécanismes appropriés d'assurance et de réassurance destinés à couvrir les risques relatifs aux marchandises en transit.
- ix) Il conviendrait de créer une association lao de transitaires.
- x) Il conviendrait d'intensifier la formation de personnel afin d'améliorer les compétences de planification et les compétences techniques pour une plus grande participation à la logistique globale.
- xi) La législation sur les transports devrait être harmonisée conformément aux principes internationaux en vigueur. Il conviendrait d'envisager d'élaborer des directives pour une législation sur les transports terrestres.

#### **IV. ASSISTANCE EXTÉRIEURE**

7. Nous souhaitons réaffirmer que les pays de la sous-région n'ont qu'une capacité limitée d'entreprendre toutes les mesures envisagées plus haut sans un soutien extérieur. Les organismes internationaux de financement du développement et les pays donateurs devront donc apporter une importante contribution à ces efforts. Une attention particulière devra être accordée à la mise en valeur des ressources humaines et au développement des infrastructures de transport en transit:

- i) Extension du réseau de transport en transit.
- ii) Appui aux programmes de maintenance et de modernisation des infrastructures de transport utilisées pour le transit.
- iii) Programmes d'assistance technique pour l'introduction de technologies modernes de l'information, le renforcement de la capacité de négocier des arrangements de transit et d'en surveiller l'application, et la formation dans des domaines tels que les services de transitaire, et la gestion et l'exploitation du transport en transit.

- iv) Il est demandé aux pays donateurs et aux organismes internationaux de financement et de développement de fournir des ressources pour les services consultatifs qui pourraient être nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action de Vientiane.
- v) Les donateurs sont également invités à envisager de fournir des ressources financières ou des services d'expert à titre de prêt non remboursable à la CESAP en tant que contribution aux activités à entreprendre dans un certain nombre de domaines, dont l'application des mesures de facilitation des passages à la frontière et du transport en transit, l'élaboration de directives pour une législation intérieure sur les transports terrestres et la conception du matériel pédagogique nécessaire pour la mise en valeur des ressources humaines.

## **V. MÉCANISMES INSTITUTIONNELS DE SUIVI**

Nous avons décidé, pour faciliter l'application et le suivi des mesures mentionnées plus haut, une deuxième réunion consultative sur le système de transport en transit de la République démocratique populaire lao que devrait avoir lieu au cours du premier trimestre de 2003 pour évaluer les progrès accomplis dans l'exécution des mesures convenues et des mécanismes de suivi. Dans ce contexte, il est souhaitable d'organiser des voyages d'étude ou des ateliers à l'intention de responsables des pays de la sous-région, pour les familiariser avec les exemples d'arrangements de transport en transit qui ont donné des résultats satisfaisants dans d'autres sous-régions, telles que l'Amérique latine et l'Afrique. Il est demandé à la CNUCED d'organiser ces activités. Il est enfin demandé aux pays donateurs et aux organismes internationaux de financement et de développement, y compris le PNUD, de fournir un soutien financier.

Annexe II

**MOTION DE REMERCIEMENTS**

Vendredi 15 décembre 2000

Les participants à la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la République démocratique populaire lao, réunis à Vientiane (République démocratique populaire lao) les 14 et 15 décembre 2000, remercient le Gouvernement et le peuple de la République démocratique populaire lao d'avoir accueilli la réunion et de l'hospitalité qui leur a été accordée au cours de leur séjour en République démocratique populaire lao.

Ils remercient également le PNUD et la CNUCED de leur contribution à leur réunion.

Annexe III

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**AUSTRALIE**

M<sup>me</sup> Lynda WORTHAISSONG, Première Secrétaire, Ambassade d'Australie, Vientiane

**CAMBODGE**

M. LENG Thunyouthea, Directeur général des transports, Ministère des travaux publics et des transports

M. SREY Serey Vadh, directeur adjoint du Département des transports terrestres, Ministère des travaux publics et des transports

**CANADA**

M. James ARCHER, représentant du CIDA, Vientiane

**RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

M. Chengzhi JU, Directeur général adjoint, Département de la coopération internationale, Ministère des transports

M. Guangling LI, adjoint du Directeur général, Département des transports, province du Yunan

M. Yun LI, consultant, Département des transports de la province du Yunan

M<sup>me</sup> Xin Xia WANG, chef adjointe de division, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères

M. Lei WENG, chef de division, Transports routiers, Ministère des transports

M. Boren YU, directeur du Département de l'Asie, Ministère des affaires étrangères

M<sup>me</sup> Hongbin ZHANG, traductrice

**FRANCE**

M. Marc MERTILLO, conseiller, Ambassade de France, Vientiane

M. Vincent HUYNH, attaché commercial, Bureau commercial français, Vientiane

**ALLEMAGNE**

M. Carl Georg Christian BERGER, Ambassadeur, Ambassade d'Allemagne, Vientiane

M. H. BRECHEISON, Premier Secrétaire, Ambassade d'Allemagne, Vientiane

## **JAPON**

M. Hiroshi MANABE, conseiller, Ambassade du Japon, Vientiane

M<sup>me</sup> Rie HIKIJI, assistante, Ambassade du Japon, Vientiane

M. Koji YOSHIDA, Troisième Secrétaire, Ambassade du Japon, Vientiane

## **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO**

S. E. M. Alounkeo KITTIKHOUN, Ambassadeur, représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'ONU

M. Mat SUNMALA, Directeur général de Cabinet, Ministère des communications, des transports, de la poste et de la construction (MCTPC)

M<sup>me</sup> Khemmani PHOLSENA, Directrice générale, Département du commerce extérieur, Ministère du commerce et du tourisme

M. Lattanamany KHOUNYVONG, Directeur général, Département des transports, MCTPC

M. Yakoua LOPANGKAO, Directeur général, Département de l'aviation civile, MCTPC

M. Siphouk VONGPHAKDY, Directeur général, Département du personnel, MCTPC

M. Bouasavanh SIHANATH, Directeur général, Département du budget et de la planification, MCTPC

M. Kheunglith KHOTYOTHA, Directeur général, Département de l'inspection, MCPTC

M. Bounleuam SISOULATH, Directeur général, Département du logement et de la planification urbaine, MCTPC

M. Chaleum VARINTHALASAK, Directeur général de l'Institut des affaires étrangères

M. Pasit KOUNLATH, Directeur général adjoint, Département de l'aviation civile

M. Khanngoun KHAMVONGSA, Directeur général adjoint de Cabinet, MCTPC

M. Somlith PHOUTHONESY, Directeur général adjoint, Département de la poste et des communications, MCTPC

M. Bounsoum SOMSIHAKHOM, Directeur général adjoint, Département des transports, MCTPC

M. Sayphet APHAYVANH, Directeur général adjoint, Département des douanes, Ministère des finances

M. Khamseng SAYAKONE, Directeur de l'Autorité des chemins de fer, MCTPC

M<sup>me</sup> Soumaly PHOMMAVANTHONG, Directrice de la Division Asie-Pacifique, Département du commerce extérieur, Ministère du commerce et du tourisme

M. Khampoun INPENGLASABOUT, Directeur de la Division de la coopération avec l'ANASE, Département des douanes, Ministère des finances

M. Chacky BOUDTAVONG, Directeur de Division, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères

M. Souphonh CHANTHAVIXAY, Directeur adjoint de la Division de l'administration, MCTPC

M. Khamsaen KHANTIVONG, Département de l'immigration, Ministère de l'intérieur

M<sup>me</sup> Manorom PHONSEYA, Première Secrétaire, Mission permanente de la République démocratique populaire lao auprès de l'ONU

M. Anouparb VONGNORKEO, fonctionnaire, Division du système des Nations Unies, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères

M. Khammoune BOUAPHANH, MCTPC

#### **MYANMAR**

M. Nyi SOE, Premier Secrétaire, Ambassade du Myanmar, Vientiane

#### **RÉPUBLIQUE DE CORÉE**

M. Ryoo JOUHNA, Premier Secrétaire, Ambassade de la République de Corée, Vientiane

#### **ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

M<sup>me</sup> Susan SUTTON, Chef adjointe de mission, Ambassade des États-Unis d'Amérique, Vientiane

#### **SUÈDE**

M. Klas RASMUSSEN, Premier Secrétaire, Ambassade de Suède, Vientiane

#### **THAÏLANDE**

M. Silpachai JARUKASEMRATANA, expert conseiller en transport, Département des transports terrestres, Ministère des transports et des communications

M. Anuvat RAKSAWONG, chef du bureau provincial des transports terrestres, Nongkhai

M. Rasmee CHITTHAM, conseiller ministériel, Ambassade du Royaume de Thaïlande, Vientiane

M. Prapan DISYATAT, Deuxième Secrétaire, Ambassade du Royaume de Thaïlande, Vientiane

## **VIET NAM**

M. Nguyeng TUONG, expert, chef de la Division de l'ANASE, Ministère des communications et des transports

M. Nguyen VIET KIEN, Département économique, Ministère des affaires étrangères

### **CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED)**

M. Ernest V. MBULI, chef du Groupe des pays en développement sans littoral et des pays en développement insulaires

M. Sandagorj ERDENEBILEG, économiste

### **COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (CESAP) DE L'ONU**

M. John Robert MOON, chef de la Section des transports généraux, Division des transports, des communications, du tourisme et du développement des infrastructures

M. Pradip B. EOA, Division du commerce international et de l'industrie

### **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)**

M<sup>me</sup> Kari NORDHEIM-LARSEN, représentante résidente, coordonnatrice résidente des Nations Unies

M<sup>me</sup> Virachit VONGSAK, administratrice de programme

### **FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES**

M. Viengsamay VONGKHAMSAO, administrateur de programme

### **BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT**

M. Thomas F. JONES, III, économiste de projet, Division ouest des transports et des communications

### **UNION EUROPÉENNE**

M. Goffey GRIFFITH, spécialiste du développement rural, Bureau de la coopération technique, Vientiane

### **BANQUE MONDIALE**

M<sup>me</sup> Linda SCHNEIDER, chef du bureau de la Banque mondiale, Vientiane

**COMMISSION DU MEKONG**

M. Chanthavong SAIGNASITH, Directeur, Division de la planification, Phnom Pehn (Cambodge)

**SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVÉ**

**ALLEMAGNE**

M<sup>me</sup> D. BOOYAPRAPUTI, Schenker (Thai) Ltd., représentation, RDP lao

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO**

M. Intharath HOUMPHANH, Directeur général, de Lao Telecom Co. Ltd.

M. Bounsoum VANHAHEUANG, Transport Savannakhet

M. Pothong NGONPHACHANH, Directeur général de Lao Aviation

M. Sounthone PHILAVANH, Directeur adjoint du port de Vientiane

M. Palami PHOMMATHANSY, Directeur général de Post Enterprise

M. KEOVANHPHONE, Directeur des Transports fluviaux d'État

M. Bounnhong BAYRASY, Directeur commercial de TEF

M. Khamphoune TEMERATH, Directeur de la Société d'État de transports en autobus

M. BOUNGNOK, Savannakhet Transport Service

M. SONGDATA, Directeur général de Lao Freight Forwarder

M. THIPDAVANH, SDT

M. SAKONE, Air Transport

M. Prachith SAYAVONG, Directeur de la Society Mix of Transport

M. SOUDDALAI

Annexe IV

**DOCUMENTS**

1. UNCTAD/LDC/Misc. 57 Checklist of documents of the First Specific Consultative Meeting on the Transit Transport Systems of the Lao PDR
2. UNCTAD/LDC/Misc. 54 Ordre du jour provisoire de la première réunion du Groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la RDP lao
3. UNCTAD/LDC/Misc.55 Issues paper by the UNCTAD consultants: Transit transport Systems of the Lao PDR
4. UNCTAD/LDC/Misc. 56 Work programme of the First Specific Consultative Meeting on the Transit Transport System of the Lao PDR
5. A/RES/54/199 Résolution sur les mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral
6. TD/LDC/AC.1/13 Progrès des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit: questions à examiner
7. A/C.2/55/2 Communiqué publié à l'issue de la première réunion ministérielle des pays en développement sans littoral
8. TD/B/42(1)/11 Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et la communauté des donateurs  
TD/B/LDC/AC.1/7
9. TD/B/LDC/AC.1/15 Rapport de la Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement

-----